

►►
C'est lors de sa visite en Guyane en mars 1964, que le Général De Gaulle annonce pour la première fois l'implantation du Centre spatial en Guyane. (Photo de presse prise pendant sa visite, ici Place du coq).



Par Lucile Quézédé

IL ÉTAIT UNE FOIS LE CSG...

1964 ▶ 1968 : naissance

En mars 1964, à Cayenne, le Général-de-Gaulle annonce l'implantation du centre spatial en Guyane. Quatre ans plus tard, trois pas de tir sont déjà sortis de terre et Véronique, la toute première fusée à décoller du centre spatial guyanais (CSG), s'élance. Pendant ce laps de temps, le bourg de Kourou se voit transformé, reconfiguré, modernisé pour accueillir à la fois les installations opérationnelles du CSG, de nouveaux habitants venus y vivre et y travailler, et les équipements nécessaires au bon fonctionnement de ce nouvel ensemble urbain. Quatre ans qui ont fait de Kourou une ville tournée vers l'espace.

À sa création en 1961, la base de lancement du centre national d'études spatiales (CNES) est installée à Colomb-Béchar et Hammaguir, dans le Sahara algérien, d'où elle développe différents lanceurs dont les fusées sondes et le lanceur Diamant. Suite à l'indépendance de l'Algérie et aux accords d'Évian en 1962, le CNES a cinq ans pour quitter le Sahara et trouver un nouveau site pour implanter sa base : le premier ministre Georges Pompidou commande une étude afin de trouver un nouveau champ de tir. C'est Pierre Chiquet, le tout premier ingénieur du CNES, et Raymond Debomy, colonel du génie, qui sont chargés de chercher

le meilleur emplacement possible. Les sites envisageables sont d'abord étudiés sur le papier et c'est la zone de l'équateur qui semble la plus propice afin de pouvoir, lors des lancements, bénéficier au maximum de l'énergie fournie par la vitesse de rotation de la Terre (effet de fronde) et faire gagner au lanceur un complément de vitesse. Quatorze sites (Gabon, Australie, Équateur, Somalie, Brésil, ...) sont alors analysés selon des critères de sécurité, de démographie, de climat ou encore de risques sismiques. La Guyane semble être l'endroit le plus favorable : Pierre Chiquet et Raymond Debomy y sont envoyés par le CNES en janvier 1964, longent toute la côte, et finissent par



◀◀ C'est le 14 avril 1964 que l'accord portant création du Centre spatial guyanais est signé.

futur centre spatial (routes, aérodrome, ports, télécommunications,...).

Le 21 mars 1964, le Général de Gaulle, alors président de la République, se rend lui-même en Guyane, devant la préfecture à Cayenne, pour annoncer le choix de Kourou comme site d'implantation du centre spatial. L'accord est signé le 14 avril 1964 en conseil des ministres.

1964 : l'année où tout a commencé

Le chantier à venir est immense. En 1964, Kourou est un bourg agricole de 280 habitants, proche de la mer, entouré de savanes, de prairies et de forêt. L'approvisionnement en eau et en électricité est limité, la population vit de ce qu'elle cultive et élève, il y a peu de ravitaillement. Le réseau routier est constitué de pistes en terre battue, il n'y a pas de ponts au-dessus du fleuve mais un bac, en mauvais état, pour traverser le Kourou d'une rive à l'autre, de Guatemala au débarcadère du bourg. Il n'y a alors que deux rues : la rue du Général de Gaulle et la rue Duchesne. La construction de la base spatiale doit donc se penser comme un projet global, en développant en même temps

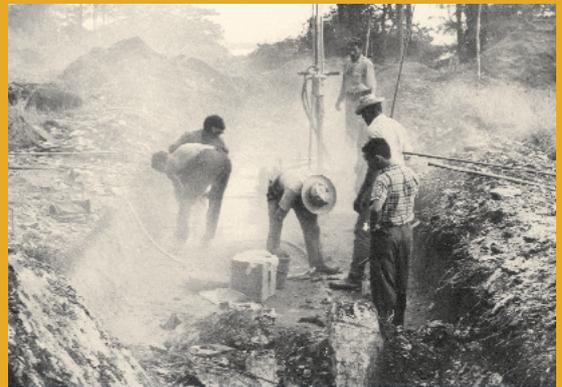
la ville, ses infrastructures et ses équipements.

L'installation du CSG ne se résume donc pas à des installations techniques, mais doit inclure une modification profonde des environs du bourg de Kourou.

Le terrain sur lequel le CNES projette ses différentes infrastructures est situé à une quinzaine de kilomètres du bourg, il s'étend sur environ trente kilomètres de long et dix kilomètres de profondeur. La construction des installations commence au dernier trimestre 1965 et concerne différentes zones simultanément : la base elle-même, les logements et les équipements.

désigner Kourou comme endroit idéal pour plusieurs raisons :

- Sa large ouverture sur l'océan Atlantique favorise toutes les missions spatiales, des lancements aussi bien vers l'est (pour l'orbite géostationnaire) que vers le nord (pour l'orbite polaire) avec un minimum de risque pour la population et les biens alentour.
- Il est possible d'installer sur les collines environnantes des moyens de poursuite (radars et antennes de télémesure).
- Il s'agit d'une zone à l'abri des cyclones.
- Les quelques infrastructures existantes sont relativement simples à adapter rapidement aux besoins du



▲▲ 1964 : Top chrono pour tout construire, la base et la ville autour. (Travaux de constructions des villas aux Roches et de la zone industrielle Pariacabo en 1967)

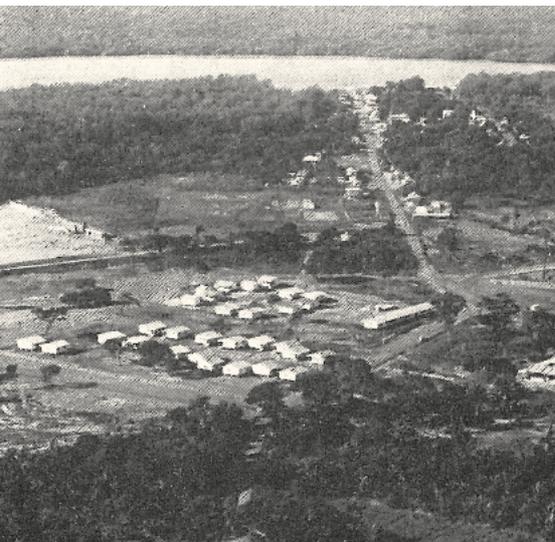
d'une base spatiale



Construction du pont de la crique Karouabo - Août 1967



© Serge Caron



© Serge Caron



La cité de chantier • 1966

Les maisons traditionnelles du bourg de Kourou.



© Denis Lannes

» L'acquisition des terrains

Dès 1964 le CNES mène des études pour déterminer les terrains d'implantation de ses futures infrastructures pour pouvoir les acquérir ; cela représente entre 70 000 et 100 000 hectares, selon les chiffres rapportés dans les documents d'archives, dont les Îles du Salut. Une partie de ces terrains est habitée et cultivée ce qui implique de déplacer les familles vivant dans les savanes de Paracou, Karouabo ou encore Passoura, mais aussi à l'Anse. Les terrains se transmettant oralement, de génération en génération, les propriétés ne sont pas aisées à définir car il n'existe pas de documents administratifs officiels. Certaines familles ne sont pas présentes sur leurs parcelles, d'autres vivent dans des carbetts en bord de mer, l'identification des terrains est donc compliquée. Cela ajouté aux délais courts (le 21 mai 1965 la procédure d'extrême urgence est déclarée en conseil d'État) provoque des difficultés pour les expropriations et des tensions avec les habitants.

Début 1965, les familles reçoivent un avis d'expropriation "au profit du CNES, en vue de l'implantation d'une base spatiale". Les biens de chaque famille sont évalués et les propriétaires bénéficient de plusieurs contreparties à l'acquisition de leurs terrains : une indemnisation, une rétrocession à Guatemala en compensation de leurs abattis et une maison de relogement proposée dans la ville nouvelle de Kourou. Une centaine de familles, principalement créoles, est ainsi expropriée et installée dans un quartier construit dès 1965, spécifiquement pour les accueillir : la cité du Stade. Ce quartier, situé près du bourg d'origine et à proximité de l'ancien stade de football, se compose de logements en béton avec des petits jardins. Il est compliqué pour les familles de s'intégrer dans cette vie urbaine qui ne leur est pas familière et la perte du mode de vie traditionnel s'ajoute à la difficulté de l'expropriation. Cependant, les familles de l'anse et des savanes découvrent une nouvelle façon de vivre plus moderne qui leur permet d'avoir accès à l'eau courante, l'électricité et des appareils ménagers tels réfrigérateurs et lave-linge. L'installation du centre spatial leur offre également des opportunités professionnelles plus variées et de meilleures rémunérations.

Peu après, à Sinnamary, un quartier similaire à la cité du Stade est construit pour accueillir les habitants expropriés des savanes

de Malmanoury. Des leçons sont tirées des erreurs de la Cité du Stade de Kourou et les logements y sont mieux pensés.

Les familles amérindiennes vivant près de la montagne de la Carapa sont également expropriées et s'installent dans des carbetts sur le littoral. Leurs logements seront progressivement réaménagés dans les années 1970 par le CSG en concertation avec les habitants.

Un chantier prioritaire : les logements

Si la Cité du Stade fait partie des premiers quartiers à sortir de terre, elle n'est pas la seule, car en 1965 il n'y a encore aucun logement ni pour les ouvriers qui viennent travailler à Kourou ni pour les salariés du centre spatial.

Quand les premiers employés du CNES débarquent en Guyane en 1965, ils dorment durant les premiers mois dans les dortoirs d'une colonie de vacances de la fédération des œuvres laïques de Cayenne, installée à la pointe des Roches. Ils occupent également les anciennes infrastructures du baigne encore présentes dans cette même zone. Les repas se prennent chez l'habitant ou dans un tout petit restaurant proposant quelques plats. Une trentaine de topographes est même logée à Sinnamary. Il faut attendre début 1966 pour que les premiers "calypso", des bungalows en bois sur pilotis, soient finis et puissent accueillir du personnel. En 1967, les derniers vestiges de l'époque du baigne de la pointe des Roches ont été détruits pour laisser place à l'hôtel des Roches et sa piscine. On construit également un club de voile, des courts de tennis et des villas, réservées aux cadres du CSG.

Pour loger les nombreux travailleurs venus œuvrer à la construction du centre spatial (fin 1966 on compte entre 2 500 et 3 000 ouvriers, de nombreuses nationalités), le CNES fait bâtir une Cité de chantier au nord du Bourg, le long de l'avenue Victor Hugo et de l'avenue des Roches. Les travaux commencent en septembre 1965 par un terrassement de la zone ; chaque début de chantier nécessite de "nettoyer" le terrain, couvert d'une végétation tropicale ou de savanes. Les premiers engins de chantier utilisés viennent des États-Unis et de métropole, ils arrivent par bateau et débarquent sur la cale du bac du bourg de Kourou. Des scrapers, des bulldozers ou encore du matériel de travaux publics occupent alors toute la rue De-Gaulle.

Cité du stade • 1968



© Serge Caron

Le port de Kourou • 1967

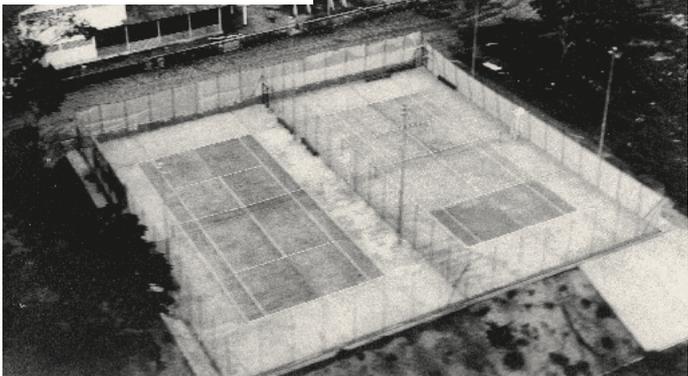


Vue de la Cité du stade.



© Serge Caron

Terrain de tennis des Roches • Janvier 1968



Dortoir d'entreprise.



» La Cité de chantier est composée de "calypso", de dortoirs, d'une cantine et de bureaux surnommés "Le Ranch". Pendant qu'elle sort de terre, les ingénieurs du CNES dessinent la future ville et l'organisent, au nord de la vieille ville qui devient un quartier parmi les autres : le quartier du Bourg. La zone située en face de la Cité de chantier, de l'autre côté de l'avenue Victor Hugo, est dédiée à l'artisanat (garages automobiles, petits métiers, services). Des jardins hydroponiques sont créés en 1967 avenue des Roches afin d'apporter fruits et légumes frais aux habitants (pépinière actuelle). Cette Cité de chantier est en partie abandonnée et transformée à la fin des opérations. Les habitants des "calypso" ont alors la possibilité de devenir propriétaires de leur maison. Quant au "Ranch", il accueille un temps les associations kourouciennes avant d'être démoli.

Les autres quartiers qui sortent de terre, destinés à accueillir les ouvriers de chantier mais aussi les employés du Centre spatial et leurs familles, sont organisés de manière hiérarchique : chaque quartier reflète un statut social et professionnel.

Plus les infrastructures de la base spatiale se développent, plus la ville fait de même. De 1966 à 1968, entre la Cité de chantier et la mer est construit le quartier Diamant, du même nom que le site de lancement Diamant qui sort de terre sur cette même période. Le quartier Diamant inclut aussi le quartier commerçant Simarouba. Celui-ci regroupe trois types de logements : les villas destinées aux cadres, les Collectifs Verticaux (CV) pour les cadres et le personnel qualifié et les collectifs horizontaux pour le personnel qualifié et les ouvriers. S'y trouvent également le cinéma et l'hôtel Albia. La partie restaurant de ce dernier est aujourd'hui détruite, l'hôtel a depuis été transformé en bureaux et en logements.

Parallèlement à ces nouveaux quartiers modernes, des habitats spontanés se développent, notamment le village Saramaca. Ce dernier est créé en 1967 et accueille les travailleurs Surinamais, principalement bushinengués (Saramaca, Boni et Djuka), venus nombreux pour œuvrer aux chantiers du CSG. Ils sont experts en déforestation, étape nécessaire à tout chantier guyanais, et se sont fait remarquer pour la qualité de leur travail sur le barrage hydro-électrique d'Afobaka-Brokopondo au Surinam. Le CNES organise leur recrutement, sous forme de contrats à durée déterminée pour éviter leur

Maison "calypso" • 1967



Construction des collectifs verticaux • 1967



sédentarisation en Guyane. Loin de chez eux, les Surinamais s'installent entre le Bourg et la pointe des Roches, dans des baraquements censés être provisoires et détruits après leur retour au Surinam. Ils sont environ 600 à s'établir à Kourou. Au fil des années les habitats se dégradent et le nombre d'habitants du village Saramaca augmente. D'autres zones d'habitats spontanés se développent autour du Bourg et forment des bidonvilles. La résorption des logements insalubres fera partie des problèmes à résoudre dans les décennies suivantes.

Le défi des infrastructures

Concernant les équipements, tout ou presque est à faire. Quelques fonctions administratives telles la gendarmerie, l'école et la mairie existent déjà au Bourg, mais l'augmentation de la population et l'extension du territoire urbain impliquent un ajustement de tous les



services. La mairie reste au départ au Bourg mais les autres fonctions sont installées dans la nouvelle ville : gendarmerie, poste de police, école, sécurité sociale ou encore bureau de poste.

Dans un premier temps, et c'est la priorité du Centre spatial, il faut construire un port pour pouvoir acheminer du matériel, car s'il en existe un à Cayenne, il n'y a ni camion ni bus en Guyane à cette époque pour acheminer ce qui est importé. Le chantier de la zone portuaire de Pariacabo démarre dès 1965 pour pouvoir ensuite accueillir, entre autres bateaux, les navires transportant les parties des lanceurs. Le premier bateau accoste le 23 mai 1966. Le matériel nécessaire aux différents chantiers peut alors être directement livré au port et non sur la cale du bac du Bourg.

La ville de Kourou se dote de nouveaux équipements pour répondre aux besoins de sa population en augmentation. Le CMCK, Centre médico-chirurgical Pierre Boursicot, ouvre en 1966 puis sa maternité en 1971. Dispensaire médical les premières années, il se développe pour devenir le centre hospitalier actuel. Des infrastructures de loisirs sont également construites : piscine, salle polyvalente, bar ou encore cinéma de plein air. L'expansion de la nouvelle ville induit également une modernisation des réseaux : remise en état de la voirie, constructions de ponts pour remplacer les bacs, modernisation de l'aérodrome en bois de Rochambeau (1966), raccordement aux réseaux de distribution d'électricité et d'eau (1967), mise en route d'un réseau de télécommunication (1968). La station de production d'eau potable est mise en route en avril 1966 sur le mont Pariacabo. C'est aussi à

cette époque que les premiers lacs sont créés. Le sable extrait sert à remblayer le site d'implantation de la ville nouvelle : les lacs Bois Diabie et Bois Chaudat apparaissent dans le paysage kourouzien. C'est un véritable bouleversement pour le bourg de Kourou qui voit en quelques années son environnement totalement transformé, tant dans le paysage que dans l'extension urbaine et les services mis en place.

Travailleurs bushinengués sur les travaux de la route d'accès au Site Galliot • août 1967



Centre de loisirs • 1967



CMCK.



Enfin, la base sort de terre

À quelques kilomètres de la ville, en parallèle des différents chantiers urbains, la base elle-même se dote progressivement de nombreux équipements spécifiques à l'activité spatiale et d'infrastructures de logistique et d'administration pour son bon fonctionnement.

Entre les années 1966 et 1969 plusieurs ouvrages sont construits et mis en service tels le centre administratif, le premier centre de contrôle opérationnel et le bâtiment météo. On bâtit également, d'après les documents d'archives, différentes installations de contrôles destinées à suivre les lancements dont deux radars, deux télescopes, trois cinéthéodolites (dont un sur l'île Royale) et une antenne de télémétrie. En 1966 un chantier d'importance démarre sur la montagne des Pères pour pouvoir y placer certaines de ces installations de contrôle. Le fleuve Kourou ne pouvant se traverser qu'avec le bac jusqu'en 1968, une autre cité de chantier est installée là-bas pour éviter les aller-retour. Les travaux sont importants : déforestation, sabrage de la montagne, installation des équipements. En août 1968 le radar Bretagne est installé sur la montagne des Pères.

La base spatiale guyanaise accueille également un centre technique composé de plusieurs unités :

- une zone administrative pour la direction et l'administration générale,

- une zone scientifique comprenant un centre d'exploitation des données, des laboratoires, des ateliers optique photo, électronique, essais des satellites, équilibrage,
- une zone industrielle incluant des ateliers de mécanique générale, de réparation auto, d'entretien général, de protection incendie et sécurité, un magasin et l'installation de gardiennage,
- enfin une zone de stockage des produits dangereux pour les poudres et acides.

Trois sites de lancement sont quant à eux commencés sur la même période, les années 1967 et 1968 : le site fusée-sonde, le site Diamant et le site Europa II.

Le premier chantier à débiter est celui du site fusée-sonde, en mars 1967. Cet ensemble doit permettre l'assemblage et le lancement de fusées à poudre et à liquides. Parmi ces fusées, Véronique ("VERnon électRONIQUE"), née d'un projet de fusée-sonde développé à partir de 1948 à Vernon, dans l'Eure, puis en Algérie.

Le site fusée-sonde comporte : un hall d'assemblage pour les fusées-sondes à poudre et un pour les fusées-sondes à liquides, quatre plateformes de lancement dont trois pour les fusées à poudre, un centre de lancement.

Le 9 avril 1968, soit environ trois ans après le début des travaux à Kourou, c'est le premier lancement d'une fusée-sonde à liquides : à 9h57 Véronique-AGI, quitte le sol du CSG,



La caserne des pompiers en 1970. ▲▲

malgré des moyens de suivi réduits : le centre de contrôle et la salle sauvegarde ne sont pas encore achevés, ce qui oblige le directeur d'Opérations et le responsable Sauvegarde à cohabiter dans le bâtiment météorologique. Ce premier lancement est un succès !

Le chantier du site Diamant commence quant à lui en janvier 1968 par le terrassement des sols. Cet ensemble comprend un hall d'assemblage, un centre de lancement et une aire de lancement.

Le chantier se termine en août 1969 et le vol inaugural a lieu le 10 mars 1970 (campagne DMB1-WIKA, DIAL). Diamant est tiré ce jour-là malgré un rouge météo, pour répondre à une certaine pression politique, parce que « *les gens voulaient voir des résultats* » (témoignage d'Yves Dejean). Il s'agit du premier lancement d'un satellite depuis la Guyane.



Le "centre technique" en 1968. ▼▼



© Optique Vidéo au CSG

Enfin, sur le site Europa II, les travaux de terrassement, de fondation et la zone d'assemblage sont commencés en 1967. Le projet du lanceur Europa, issu de l'union de six pays européens, remonte à 1964 mais une succession d'échecs lors des essais mène à l'abandon de ce projet. Il faut attendre 1966 pour que naisse le projet Europa II. Le vol inaugural a lieu en novembre 1971 : c'est un échec puisque le lanceur explose peu après son décollage. Ce vol acte ainsi l'abandon du programme Europa II.

En quatre ans, entre 1964 et 1968, Kourou passe ainsi de bourg agricole à ville spatiale. L'endroit est transformé à la fois dans ses paysages, ses équipements, sa superficie urbaine, ses habitants, et son activité avec l'implantation d'une base spatiale comprenant différents sites de lancement. La base et la ville se sont développées ensemble, la base a fait la ville et la ville a fait la base. Pour les familles qui vivaient à Kourou avant ces changements, c'est un grand bouleversement qui est parfois difficile à accepter, notamment pour les familles expropriées qui perdent leur mode

de vie et leurs terrains. En contrepartie, l'arrivée du CSG permet l'arrivée de commerces, de services, du raccordement aux réseaux, et nombreux sont les kourouciens à y trouver leur compte. Ce que le CNES a réalisé à Kourou est une prouesse technique et urbaine, qui impressionnera les visiteurs venus voir les infrastructures guyanaises, dont les employés de la NASA de passage en 1969 (témoignage de Bernard Deloffre).

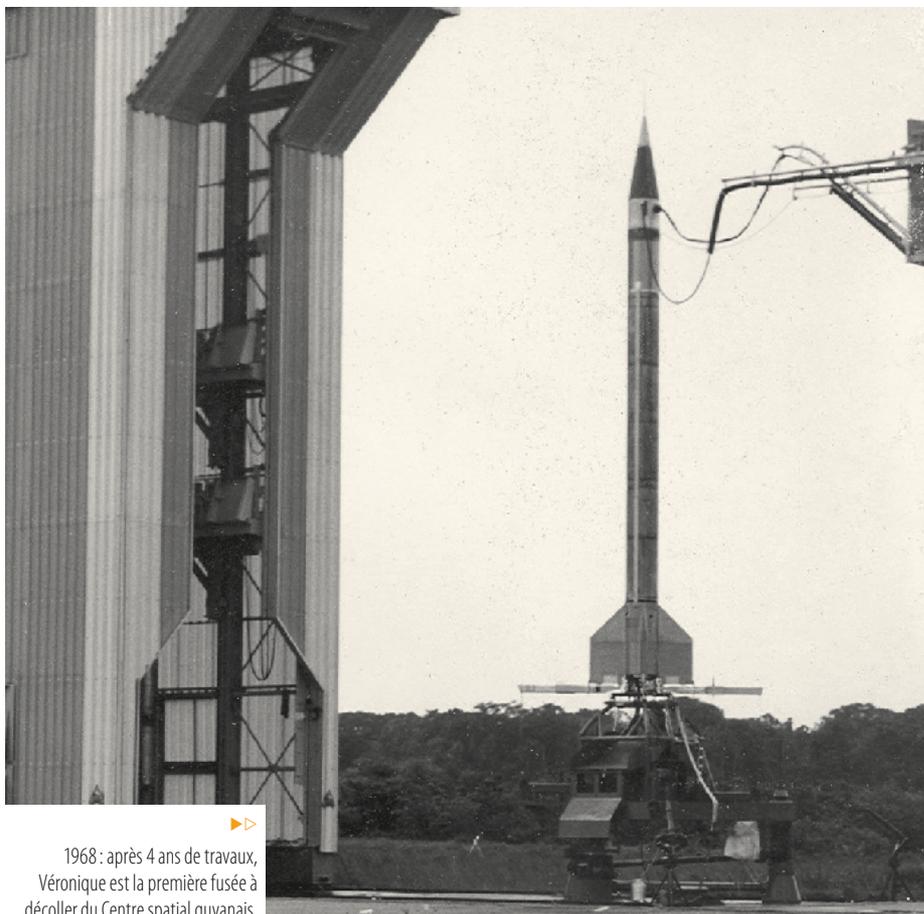
L'abandon du programme Europa II en 1971 met un frein au développement de la base spatiale et donc à celui de la ville. Mais la reprise des différents programmes spatiaux dans les années suivantes va de nouveau impulser le développement urbain et celui de la base. Soixante ans après les premiers coups de pioche, ce sont les infrastructures d'Ariane 6 qui sont sorties de terre et s'apprêtent à relever de nouveaux défis.

Aujourd'hui, Diamant et Fusées-sondes, ces sites qui ont marqué les débuts de l'aventure spatiale en Guyane, sont en pleine transformation pour accueillir de nouveaux véhicules. Cette nouvelle mutation du CSG lui donne une nouvelle dimension, celle d'un "aéroport" aux multiples opérateurs. ■



▲▲ Chantier de construction de l'ensemble de lancement fusée sonde • 1967

Préparation d'un lancement de fusée sonde.



►► 1968 : après 4 ans de travaux, Véronique est la première fusée à décoller du Centre spatial guyanais.

© Optique Vidéo au CSG